

Résolution présentée par la délégation de la

RÉPUBLIQUE DE CUBA

Thème CONFLIT ET SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Concerne ARBITRAGE STRICTE, ÉGALITAIRE ET INDÉPENDANT DES EMBARGOS PAR L'ONU

L'Assemblée Générale,

Observant que les sanctions concernant les embargos soumises par l'Assemblée générale sont plus que défailtantes (l'indifférence de la communauté internationale face, entre autres, à la perte de 134,499 milliards de dollars de Cuba depuis la mise en place de l'embargo ou la récession de 6% de la République islamique d'Iran accompagnée d'une inflation de 40% en 2019 malgré les plusieurs tentatives de suppression de ces embargos le démontrant),

Rappelant que le droit à l'autodétermination, issu du droit international, désigne le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes indépendamment de toute ingérence étrangère,

Ajoutant que La République de Cuba n'est pas la seule à subir un blocus économique provenant de la première puissance mondiale,

Soulignant que les Etats-Unis ont ratifié la charte des Nations Unies, dont l'alinéa 2 de l'article 1 dicte le respect du principe de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes,

Préoccupée que les Etats-Unis, profitant de leur rang au Conseil de Sécurité, imposent une dictature extraterritoriale au moyen de leurs sanctions économiques sur les pays qui priveraient leurs peuples de leurs libertés fondamentales,

Admettant que le comité des sanctions agit souvent en fonction de ce que le conseil de sécurité décide, ce qui crée de l'arbitraire,

Décide d'intervenir en renforçant le comité des sanctions de l'ONU ;

- pour que celui-ci ne soit biaisé par aucune circonstance ;
- pour que ce dernier gère les remboursements immédiats permettant aux Etats sous embargo de reprendre leur commerce international sans aucune censure avec pour conséquence un marché économique mondial diversifié où les pays ayant subi des injustices ne soient plus désavantagés ;
- en le détachant du Conseil de Sécurité, en le réformant avec le même nombre de représentants pour chaque pays, en mettant tous les pays sur un pied d'égalité et en

mettant en place un système de votation anonyme pour éviter les répercussions sur de tiers pays.

*Le texte français fait foi*